

**VILLE D'ETAMPES**
-----**Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil municipal**
-----**Séance du Dimanche 30 mars 2014**

L'An deux mil quatorze, le dimanche trente mars à onze heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes Jean-Lurçat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TOKAR, Doyen d'âge.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Franck MARLIN ; Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI ; Madame Marie-Claude GIRARDEAU ; Madame Isabelle TRAN QUOC HUNG ; Monsieur Bruno DA COSTA ; Madame Carole VESQUE ; Monsieur Dramane KEITA ; Madame Elisabeth DELAGE ; Monsieur Gilles BAUDOUIIN ; Madame Mama SY ; Monsieur Patrick LEBEL ; Madame Amandine AULAS ; Madame Evane PEREIRA-ENGEL ; Monsieur Bernard LAPLACE ; Monsieur Gilbert DALLERAC ; Madame Colette WILK ; Monsieur Abdelaziz KIKOU ; Madame Claude MASURE ; Monsieur Bernard LAUMIERE ; Madame Fany MICHOU ; Monsieur Eric DELOIRE ; Madame Béatrice DIABI ; Monsieur Franck COENNE ; Madame Nezha JAÏT ; Madame Claudine NICOLLEAU ; Monsieur Patrick THOMAS ; Madame Nathalie PABOUDJIAN ; Madame Denise DEPOORTERE ; Monsieur Miloudi JABRI ; Madame Marie-Thérèse WACHET ; Monsieur Pascal BONIN ; Monsieur Mathieu HILLAIRE ; Monsieur François JOUSSET.

ABSENTS REPRESENTES : Monsieur Jean-Charles LORENZO représenté par Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI.

SECRETARE DE SEANCE : Madame Evane PEREIRA-ENGEL.

ORDRE DU JOUR

1. Election du Maire.....4
2. Création des postes d'Adjoints.....6
3. Election des Adjoints.....7

La séance est ouverte à 11h.

Monsieur Franck MARLIN annonce les résultats des procès-verbaux de l'élection du 23 mars 2014. On compte 13 241 inscrits, 7 352 votants, 374 bulletins nuls et 6 978 suffrages exprimés. La liste « Etampes qui ose et agit » a obtenu 916 voix, soit 13,13%. La liste « Etampes solidaire 2014 » a obtenu 639 voix, soit 9,16%. La liste « Ensemble pour Etampes » a obtenu 5019 voix, soit 71,93%. La liste « Etampes citoyenne et solidaire » a obtenu 404 voix, soit 5,5%.

En conséquence, Monsieur Franck MARLIN déclare installés dans leurs fonctions les conseillers municipaux. Les conseillers de la liste « Ensemble pour Etampes » sont : Monsieur Franck MARLIN, Madame Marie-Claude GIRARDEAU, Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI, Madame Isabelle TRAN QUOC HUNG, Monsieur Jean-Claude TOKAR, Madame Carole VESQUE, Monsieur Patrick LEBEL, Madame Amandine AULAS, Monsieur Bruno DA COSTA, Madame Mama SY, Monsieur Gilles BAUDOIN, Madame Evane PEREIRA-ENGEL, Monsieur Bernard LAPLACE, Madame Elisabeth DELAGE, Monsieur Gilbert DALLERAC, Madame Colette WILK, Monsieur Abdelaziz KIKOU, Madame Claude MASURE, Monsieur Bernard LAUMIERE, Madame Fanny MICHOU, Monsieur Eric DELOIRE, Madame Béatrice DIABI, Monsieur Franck COENNE, Madame Nezha JAÏT, Monsieur Dramane KEITA, Madame Claudine NICOLLEAU, Monsieur Patrick THOMAS, Madame Nathalie PABOUDJIAN, Monsieur Jean-Charles LORENZO, Madame Denise DE POORTERE et Monsieur Miloudi JABRI. Pour la liste « Etampes qui ose et agit », les conseillers sont : Madame Marie-Thérèse WACHET et Monsieur Pascal BONIN. Pour la liste « Etampes solidaire 2014 », le conseiller municipal est Monsieur Mathieu HILLAIRE. Pour la liste « Etampes citoyenne et solidaire », le conseiller municipal est Monsieur François JOUSSET.

Il annonce l'ordre du jour. Il propose d'installer comme secrétaire de séance la benjamine de l'assemblée à savoir Madame Evane PEREIRA-ENGEL. Il laisse la parole au doyen de l'assemblée, Monsieur Jean-Claude TOKAR, et lui donne la présidence de la séance.

Monsieur Jean-Claude TOKAR rappelle que cette réunion a lieu pour choisir le futur Maire d'Etampes et ses adjoints pour les six années à venir. Il tient à saluer l'action de l'équipe municipale précédente, qui a su embellir Etampes, lui redonner du luxe, sauvegarder des emplois et renforcer la cohésion sociale.

Ce mandat n'est pas un mandat de plus, mais un nouveau mandat avec une nouvelle équipe qui incarne le renouveau. Cette équipe plus jeune, plus diverse, représente toutes les sensibilités et composantes de la population étampoise. Elle aura à cœur de parfaire ce qui a déjà été entrepris, d'ouvrir de nouvelles voies et d'impulser un nouveau progrès pour Etampes afin que les jeunes puissent y trouver leur place et y demeurer.

Au vu du contexte national, le désengagement de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil général, la tâche sera difficile. Tous les talents et bonnes volontés seront nécessaires pour y faire face, notamment ceux de l'opposition. Au-delà de ce qui peut diviser, le sens de l'intérêt général, pour Etampes et les Etampois, doit permettre de travailler ensemble. Il s'agit là d'une question de volonté, pour se réunir dans une action positive plutôt que dans une critique stérile et négative, largement condamnée par les étampois. Etampes et les étampois méritent de s'investir pleinement dans le service au public. Pour cela, l'équipe municipale a besoin d'un pilote, qui va être choisi démocratiquement aujourd'hui.

Il propose maintenant de poursuivre la séance. Il procède à l'appel nominal. Il constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article L.2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Le Conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus. Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électorales suivantes : président d'un Conseil régional, président d'un Conseil général. Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du Directoire de la Banque centrale européenne ou membre du Conseil de la Politique Monétaire de la Banque de France. Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de maire. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive. »

Il lit l'article L2122-7 : « Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »

1. Election du Maire

Monsieur Jean-Claude TOKAR propose de passer à l'élection du Maire. Il convient de constituer un bureau de vote. Il doit être composé du président de séance et de deux assesseurs au moins désignés par le Conseil municipal. Il propose d'élire successivement deux ou trois assesseurs. Personne n'étant contre, la désignation des assesseurs se fait à main levée. Madame Colette WILK et Monsieur Patrick LEBEL sont désignés à l'unanimité. Aucun assesseur n'est désigné au sein de l'opposition.

Il est proposé, pour la liste « Ensemble pour Etampes », la candidature de Monsieur Franck MARLIN à la fonction de Maire. Aucune autre candidature n'est proposée.

Madame Marie-Thérèse WACHET annonce qu'elle-même et Monsieur Pascal BONIN ne participeront pas au vote.

Au premier tour du scrutin, à l'appel de son nom, chaque conseiller municipal a remis son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

Nombre de bulletins : 33

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2

Nombre d'enveloppes déposées : 33

Nombre de suffrages blancs : 2

Nombre de suffrages pour Monsieur Franck MARLIN : 31

Par 31 voix, Monsieur Franck MARLIN est élu Maire d'Etampes et déclaré installé dans ses fonctions.

Monsieur le Maire remercie ses collègues. Il mesure la tâche de ces six prochaines années. Ses premiers mots sont destinés à tous ses collègues. L'énergie de tout le monde sera nécessaire. Il souhaite que ce mandat s'ouvre sur la participation de chacun, y compris les conseillers municipaux de l'opposition. Les Etampois et les Etampoises attendent de leurs élus qu'ils sachent se rassembler.

Il considère que cette victoire est à partager ensemble, pour Etampes, pour ses quartiers, pour ses habitants. Il ne s'agit pas d'un mandat de plus mais un mandat nouveau, avec une équipe nouvelle, une dimension nouvelle. Il désire avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui leur ont fait confiance, il les remercie. La victoire est magique. Mais ce qui l'anime vraiment est de faire évoluer Etampes et l'ensemble de ses quartiers, afin de s'y sentir bien. Le travail est immense et il en mesure la tâche. Il voudrait remercier également ses colistiers. Il dédie également cette victoire aux Etampois qui ont fait confiance à son équipe.

Il attend beaucoup de ses collègues qui l'ont rejoint. Il mesure le travail à effectuer et souligne que le chef d'équipe est bien là. Il exprime sa volonté de partage et d'écoute envers l'opposition. Il est important de s'ouvrir et de laisser chacun s'exprimer.

Ce mandat est important, car les choses vont vite en Essonne, en France, en Europe et partout ailleurs. Il faut donc faire preuve de modestie, de partage, de solidarité et d'efficacité. Il s'agit là du sens de la mission des élus attendu par les étampois. Ce n'est pas un hasard si les étampois sont aussi nombreux à s'être rassemblés aujourd'hui. Une dimension humaine existe dans cette ville, que chacun porte individuellement ou collectivement. Il existe une histoire commune, mais surtout un avenir à partager ensemble. Il souligne son engagement le plus total. Il souhaite s'investir dans la sérénité avec ses colistiers. Ce n'est pas non plus un hasard si de nouvelles personnes l'ont rejoint. Cela lui permettra d'être aiguillé et d'adopter une nouvelle démarche dans son mandat. Etampes est une ville fleurie, propre, où le savoir-faire existe. Il est fier du service public de proximité de cette ville.

Ensemble, cet immense défi pourra être relevé. Dès aujourd'hui et chaque jour de ces six prochaines années, l'engagement des élus pourra être mesuré. Il insiste que chacun aura sa place dans ce conseil. Il fera partie de ceux qui s'engageront le plus car Etampes le veut, Etampes le mérite. Etampes peut compter sur lui.

Madame Marie-Thérèse WACHET souligne la volonté de Monsieur le Maire d'être plus sensible à l'expression de l'opposition. Elle souhaite donc faire une déclaration pour la liste « Etampes qui ose et agit », qu'elle a eu l'honneur de conduire durant la campagne des municipales et qui a recueilli 13,13% des suffrages exprimés. Monsieur Pascal BONIN, deuxième de cette liste, et elle-même en sont les garants. Ces suffrages témoignent de la conscience des atouts de cette ville, de sa volonté d'évoluer, d'une réelle envie de démocratie participative, du refus de laisser périliter son patrimoine, du désir d'une économie plus sociale, plus solidaire et plus écologique. Elle remercie ses colistiers pour leurs implications et de leur engagement au plus près des préoccupations quotidiennes des étampois.

Elle remercie tous les Etampois et Etampoises qui ont apporté leur soutien à cette campagne des municipales. Elle veut exprimer sa reconnaissance à toutes celles et ceux qui leur ont apporté leurs suffrages. Elle comprend et partage leur grande déception. Son projet était bon et le reste encore aujourd'hui. Elle est convaincue que la mise en œuvre de ce programme aurait permis d'entreprendre un certain nombre d'actions aidant les étampois à mieux vivre dans leur ville, de corriger de nombreuses injustices et inégalités, notamment sur des quartiers particulièrement délaissés.

Aujourd'hui s'ouvre une autre page du même chapitre et du même livre ouvert en 1995. Il n'y aura pas de nouvelle histoire, les étampois l'ont décidé ainsi. La majorité aura donc la tâche

immense de résorber la dette qui affecte et affectera la vie des Etampois pendant de longues années. La majorité devra répondre aux attentes des jeunes dont l'insertion est la plus faible du département, au manque de filières d'enseignement supérieur sur le territoire, à un développement économique à petite vitesse qui chaque jour graine un peu plus l'avenir de la Ville. Elle devra répondre aux préoccupations concernant la santé, le devenir du Centre hospitalier. Elle devra faire face aux difficultés rencontrées par la population dans la dispense des soins et le manque de médecins, à une insécurité plus forte chaque jour. Il faudra trouver des solutions.

La victoire de la majorité est sans appel et lui donne obligation de résultats pour l'avenir. Les membres de sa liste seront en quelque sorte des voisins vigilants, au service des étampois, une opposition soucieuse de faire respecter les valeurs de démocratie, de justice sociale, d'équité et de solidarité, fondatrices de sa liste. Les liens entre les citoyens, les quartiers, entre les générations continueront d'être renforcés. Le développement économique, l'emploi, l'environnement, la sécurité au quotidien seront ses priorités pour Etampes. Les Etampois peuvent dès à présent compter sur son engagement et sa détermination à agir.

Monsieur Mathieu HILLAIRE tient tout d'abord, au nom de la liste « Etampes solidaire 2014 », à remercier les 639 Etampois qui leur ont fait confiance. Les Etampois le savent, les membres de cette liste seront intransigeants dans la gestion municipale. Ils exigeront la transparence totale dans cette gestion. Ils porteront haut et fort la défense du bien commun, qui reste à ce jour le seul patrimoine des plus démunis, puisque l'UMP et le PS ne servent que l'intérêt des plus riches. L'écologie, le développement des services publics et le partage des richesses resteront leur unique boussole pour les votes lors des Conseils municipaux. Ils garantiront aux étampois et aux étampaises une lutte sans faille pour leurs idéaux de gauche face à une droite qui individualise, communautarise et divise la population. Les membres de sa liste ne veulent pas d'une ville où la vie est soumise à la finance, où les premiers mètres cubes d'eau sont payants alors qu'ils sont nécessaires à la vie. Ils ne veulent plus d'une ville dortoir, où la culture est déléguée à un centre culturel de supermarché. Il s'agit là des raisons de leur présence au Conseil municipal. Ils ne lâcheront rien dans l'intérêt des étampois.

Monsieur François JOUSSET ne fera pas ici de déclaration au nom de la liste « Etampes citoyenne et solidaire ». Il a juste griffonné quelques mots car pour lui l'essentiel réside dans le travail fourni au sein de ce Conseil municipal. Il veut remercier les Etampois et les Etampaises qui leur ont fait confiance, et qui leur ont permis d'avoir un élu dans cette assemblée. Il tient à rappeler que tout au long de cette campagne, un programme a été élaboré en voulant être à l'écoute des étampois, comprendre leurs problèmes et trouver des solutions. Il profite de l'occasion pour rendre hommage à ses colistiers, à tous les gens qui l'ont accompagné, car bien entendu il n'a pas tout fait seul mais avec leur aide. Cela a été réalisé dans un esprit d'amitié et de fraternité qu'il n'avait jamais encore rencontré dans une campagne. Des propositions seront portées tout au long de ce mandat et seront défendues. Sa liste est décidée à faire entendre la voix des gens qui les ont suivis, mais aussi des familles les plus affaiblies par la crise. Elles ont le plus besoin d'être entendues. Il précise à Monsieur le Maire qu'il sera entendu tout au long de ces six ans, et que sa voix ne faiblira pas.

2. Création des postes d'adjoints

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article L2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Il y a, dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du Conseil municipal. » Il lit également l'article L2122-2 :

« Le Conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. »

Il propose donc que le nombre d'adjoints soit fixé à 10 et procède au vote.

Le Conseil municipal, par 31 voix Pour et 4 Abstentions, décide la création de 10 postes d'Adjoints et précise que leur entrée en fonction intervient dès leur élection.

3. Election des adjoints

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. »

L'opposition ne proposant aucune liste d'adjoints, Monsieur le Maire propose sa propre liste, à savoir : Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI, Madame Marie-Claude GIRARDEAU, Monsieur Jean-Claude TOKAR, Madame Isabelle TRAN QUOC HUNG, Monsieur Bruno DA COSTA, Madame Carole VESQUE, Monsieur Dramane KEITA, Madame Elisabeth DELAGE, Monsieur Gilles BAUDOUIN et Madame Mama SY.

Madame Marie-Thérèse WACHET annonce qu'elle-même et Monsieur Pascal BONIN ne participeront pas au vote.

Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

Nombre de bulletins : 33

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2

Nombre d'enveloppes déposées : 33

Nombre de suffrages blancs : 2

Nombre de suffrages pour la liste des Adjoints « Ensemble pour Etampes » : 31

Le Conseil municipal, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et après avoir entendu la lecture de l'article L 2122-7-2, a élu les adjoints suivants :

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI, Madame Marie-Claude GIRARDEAU, Monsieur Jean-Claude TOKAR, Madame Isabelle TRAN QUOC HUNG, Monsieur Bruno DA COSTA, Madame Carole VESQUE, Monsieur Dramane KEITA, Madame Elisabeth DELAGE, Monsieur Gilles BAUDOUIN et Madame Mama.

Monsieur le Maire demande à ses adjoints beaucoup d'efforts, de loyauté pour la Ville d'Étampes et surtout de l'engagement. Il remercie les étampois d'être venus si nombreux pour partager cet important moment.

La séance est levée à 12h10.